

## PROTOCOLE SANITAIRE A compter du 2 novembre 2020

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouverts dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires. Le protocole applicable au moment de la rentrée scolaire 2020 / 2021 s'appuyait notamment sur l'avis rendu par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) le 7 juillet 2020.

Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020. Il repose sur les avis du HCSP en date du 7 juillet 2020 et du 17 septembre 2020.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves,  
à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

### ROLE DES PARENTS :

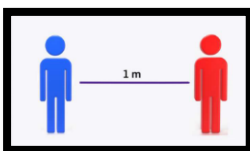
Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le responsable d'établissement.

#### Ecole :

- Les parents récupéreront leur enfant au portail ou à la porte de l'accueil. Les sorties échelonnées sont organisées afin de limiter les attroupements devant le bâtiment.
- L'entrée dans l'établissement ne se fera que sur demande de rendez-vous. Aucune entrée même pour quelques minutes n'est acceptée.

### ROLE DES ELEVES :



#### Les règles de distanciations physiques

Maternelles : Les trois classes de maternelles forment un même groupe. Les élèves partagent le couloir, les toilettes, la cour, l'espace de la salle de restauration dédiée.

La distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs.

CP au CM2 : Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.



La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

Cinq groupes sont constitués, un groupe par niveau de classe.



### Les gestes barrières

Le lavage des mains est essentiel.

Le lavage des mains régulier au cours de la journée :

- À l'arrivée dans l'établissement,
- Avant et après chaque repas,
- Après les récréations,
- Après être allé aux toilettes,
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Pour le collège les élèves se désinfectent les mains à chaque entrée dans une salle.



### Le port du masque

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.
- Le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs pour les élèves à partir du CP.



### La ventilation des classes et autres locaux

- Les locaux sont ventilés chaque matin avant l'entrée des élèves,
- A chaque récréation,
- Régulièrement entre les récréations.



### La limitation du brassage des élèves

L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement sont étalés dans le temps. Au collège en fonction de leur emploi du temps

#### Echelonner les entrées et les sorties

	Entrée	Sortie midi	Retour midi	Sortie
Porte accueil		Maternelles 11h15	Maternelles 13h15	Maternelles 16h15
		CM1 11H35	Elémentaires 13h25	CM1 16H30
Portail	TOUS	CP 11H15 CE1 11H25 CE2 11H40 CM2 11H45		CP 16H20 CE1 16H20  CE2 ET CM2 16h30



### Protocole sanitaire à compter du 2 novembre 2020

La circulation des élèves dans les bâtiments est limitée, organisée et encadrée. Les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> (sauf 4 1) ont leur propre salle de classe. Pour les cours de langues regroupant 2 classes les élèves sont placés par classe et à distanciation entre deux classes.

La restauration scolaire est organisée de manière à limiter le brassage des élèves :

Pour le primaire :

- Les élèves arrivent par groupe,
- Il leur est attribué une place,
- Ils retirent leur masque une fois installés à table, ils disposent d'une pochette plastique nominative pour déposer leur masque le temps du repas. Ils remettent leur masque et déposent leur plateau,
- Ils sortent de la cantine par groupe.
- Ils se lavent les mains.

#### Les enfants demi-pensionnaires déjeuneront de manière échelonnée :

11h15-11h45	CP
11H30-12H15	MATERNELLES
11H45-12H15	CE1
12H15-12H45	CE2
12H45-13H15	CM1
13H15-13H45	CM2

Pour le collège :

Les élèves sont appelés par classes et sont à distanciation au self.

#### Récréations :

A l'école, à partir du CP et au collège, le port du masque est obligatoire en extérieur.

L'accès aux bancs et espaces collectifs est autorisé.

Sport : Les activités sportives sont organisées avec des élèves d'un même groupe.

Les élèves retirent leur masque pour les activités sportives. Les sports qui impliquent des contacts ou une proximité sont proscrits.

Les élèves qui ne sont pas momentanément en activité (arbitre, observateurs...) doivent porter leur masque.



#### Le nettoyage et désinfection des locaux

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, laboratoires et autres espaces communs est réalisé plusieurs fois par jour.



Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

### Continuité pédagogique :

En situation de cas confirmé ou cas contact à risque, les élèves bénéficient de la continuité pédagogique.

Les parents ont l'obligation de prévenir le(la) chef(fe) d'établissement ou son adjointe par écrit (message EcoleDirecte par exemple) si leur enfant est cas contact ou confirmé. (Obligation de prévenir les services académiques). Ceux-ci mettrons alors en place la continuité pédagogique.

Les parents prennent contact régulièrement avec l'établissement tout au long de la continuité pédagogique.

### Accueil administrative :

L'entrée dans l'établissement, se fait uniquement sur rendez-vous.

*Mise à jour le 06/11/2020.*